



LE HAVRE
NORMANDIE

CHARTE EXPOSANTS.

CHARTRE EXPOSANTS

Nos engagements pour un village qui économise les ressources et maîtrise ses impacts

Pendant plus de 10 ans, la Transat Jacques Vabre s'est montrée pionnière dans la prise en compte et la réduction des impacts environnementaux de ses opérations, à terre, comme en mer.

En 2025, la TRANSAT CAFE L'OR fera encore rayonner davantage ses valeurs fondamentales que sont l'audace, le partage et le respect du vivant et invite l'ensemble des partenaires, fournisseurs et exposants à rendre leurs pratiques éco-responsables.

Les exposants confirmés seront invités à signer et à respecter la présente Charte exposants du Village-Départ de la Transat Café l'Or 2025 qui vise, elle-même, à répondre aux Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU, approuvés en 2015. Tout exposant qui ne respecterait pas les 10 principes de cette charte pourrait se voir refuser le droit d'exposer lors des prochaines éditions.

Lors de son inscription, chaque exposant devra par ailleurs décrire les activités prévues sur son espace, les équipements prévus, les produits et/ou services présentés à la vente, ainsi que, le cas échéant, sa politique d'achat responsable. Anticiper les choix dès la conception de votre espace nous permettra, ensemble, de réduire l'impact du Village Départ sur la nature et l'homme.

Notre équipe Village et notre équipe RSE seront disponibles à tout moment pour en échanger et vous conseiller dans vos choix.



CHARTE EXPOSANTS

10 PRINCIPES



1/ MATÉRIAUX - MOBILIER - DÉCORATION

- Structures démontables, réutilisables et/ou louées
- Choix préférentiel de matériaux naturels, biosourcés et non traités
- Bois non issu de la déforestation importée et certifié (PEFC ou FSC)
- Signalétique privilégiant les supports en carton, recyclés, et avec des encres végétales
- Plantes naturelles et non plantes en plastiques



2/ ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

- Tri des déchets selon 4 flux : Verre, Biodéchets ; Emballages recyclables ; Ordures ménagères
- Recours **obligatoire** au dispositif de collecte des biodéchets mis en place sur le Village
- Utilisation et respect des bacs et zones de tri à disposition sur le village
- Sacs plastiques interdits, même compostables ou (oxo)biodégradables.
- Respect des matériaux mis à disposition sur le stand afin de faciliter leur réemploi
- Don possible des repas non consommés à des associations d'aide alimentaire
- Don possible des matériaux à des acteurs de l'économie circulaire lors du démontage
- Structures démontables, réutilisables et/ou louées
- Choix préférentiel de matériaux naturels, biosourcés et non traités
- Bois non issu de la déforestation importée et certifié (PEFC ou FSC)
- Signalétique privilégiant les supports en carton, recyclés, et avec des encres végétales
- Plantes naturelles et non plantes en plastiques



3/ ALIMENTATION

- Une carte comprenant au moins un menu végétarien et/ou vegan, et, dans la mesure du possible, des options sans lactose, sans gluten et sans alcool.
- Un recours préférentiel :
 - aux producteurs locaux et normands
 - aux produits porteurs d'un signe de qualité : AB, AOP, AOC, IGP, label rouge...
 - aux produits de la mer issus de pêche durable
 - aux viandes blanches et rouges élevées en plein air et d'origine locale
 - aux œufs de poules élevées en plein air et/ou labellisés (AB, label rouge...)
- Sont par ailleurs interdits :
 - Foie gras
 - Veau et Agneau
 - Produits transformés en dehors de l'union européenne
 - Les viandes issues d'animaux non élevés en France



CHARTE EXPOSANTS

10 PRINCIPES



4/ DÉMARCHE ZÉRO PLASTIQUE

- Recours **obligatoire** au dispositif de gobelets lavables et consignés mis en place sur le village
- Usage privilégié des gourdes pour l'eau (fontaines à eau sur le village)
- Eau proposée en carafe (bouteilles d'eau en plastique interdites sur le village)
- Distributeurs en vrac de type flacons-pompes pour les sauces
- Contenants alimentaires lavables et réutilisables (verre et pyrex recommandés)
- Verrines, pailles, touillettes et couverts, en matériaux biosourcés (bois, bambou, carton...)
- Boissons vendues au verre (vin, bière), en canettes aluminium ou en bouteille en verre



5/ FLUIDES (ÉNERGIE ET EAU)

- Groupes électrogènes et systèmes utilisant des énergies fossiles interdits
- Systèmes utilisant des énergies fossiles interdits
- Éclairages exclusivement en LED
- Limitation au strict minimum des écrans
- Consommation responsable de l'eau potable et de l'électricité
- Signalement immédiat de toute fuite d'eau aux équipes organisatrices
- Rejets interdits de substances polluantes, toxiques, irritantes ou corrosives, liquide ou solide, sur le quai, dans les bassins ou dans le réseau d'assainissement



6/ PRODUITS - SERVICES

- Exposition et vente de produits non nocifs pour la santé et l'environnement
- Limitation au strict minimum des emballages et préférence pour les emballages biosourcés
- Interdiction stricte des goodies et cadeaux en plastique.
- Dégustations autorisées, mais sans emballages individuels
- Posters autorisés uniquement si imprimés sur du papier recyclé ou certifié (FSC ou PEFC)
- Dégustations autorisées, uniquement dans des contenants compostables ou lavables



7/ TRANSPORTS DURABLES

- Déplacements jusqu'au Havre privilégiés en train et covoiturage (hors livraison de matériel)
- Déplacements sur le Havre privilégiés à pied, en vélo, bus, tram et trottinette (réseaux LIA et VOI)
- Optimisation des trajets et de la logistique pour les livraisons
- Recours possible à une logistique par petit électrique ou vélo-remorque



CHARTRE EXPOSANTS

10 PRINCIPES



8/ BILAN CARBONE

- Dans le cadre de la réalisation du Bilan carbone de l'édition 2025, tous les exposants seront invités à répondre à un questionnaire visant à comptabiliser l'empreinte carbone de chaque espace et de chaque activité sur le village. Nous comptons sur votre coopération !



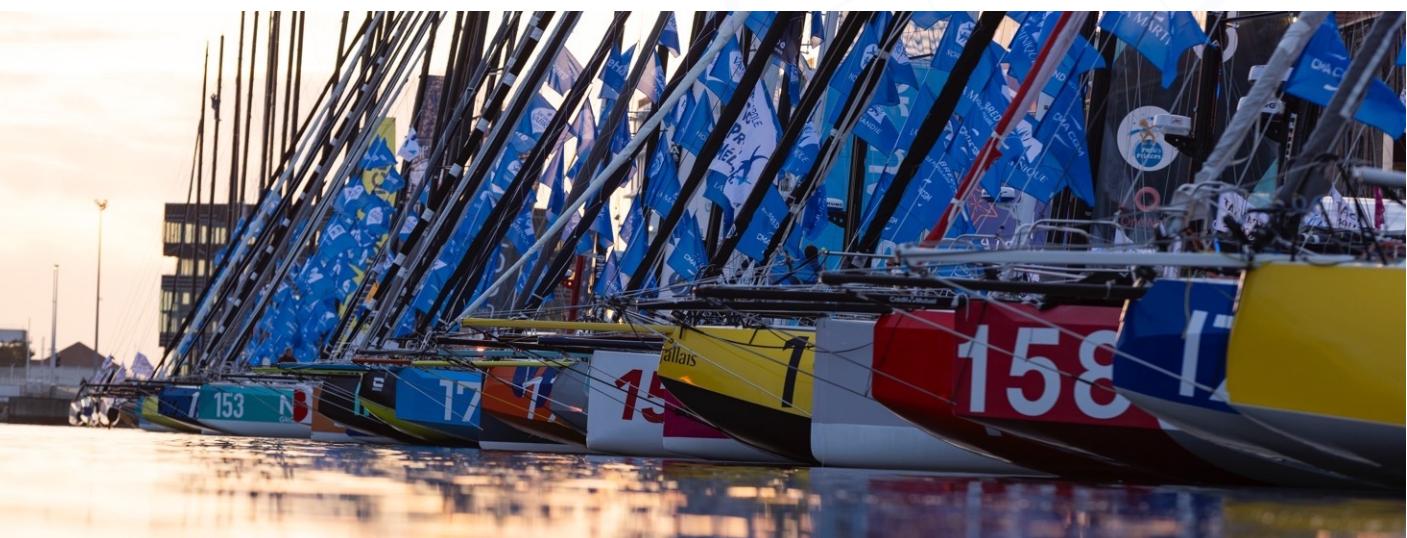
9/ SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ

- Brûlage et combustion strictement interdits sur le village (sauf préparation des repas)
- Matériaux et gaz inflammable interdits
- Produits d'entretien certifiés Nature et Progrès, EcoCert ou Eco-label
- Gel hydroalcoolique et masques en papier à disposition du personnel
- Respect des conditions d'hygiène et de stockage réglementaires de leurs produits (chaîne du froid si nécessaire) tout au long de leur présence sur le village



10/ ACCESSIBILITÉ

- Espaces accessibles à tous les publics, y compris personnes à mobilité réduite, en fauteuil (comptoir et buffet à hauteur...) et aux poussettes,
- Capacité à guider, avec bienveillance, les personnes souffrant d'un déficit moteur, visuel ou auditif



CHARTE EXPOSANTS

RESSOURCES

QUELQUES LIENS UTILES :

Producteurs locaux :

- Annuaire des producteurs de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole : https://www.lehavreseinemetropole.fr/sites/default/files/media/downloads/annuaire_des_producteurs_locaux_-_le_havre_seine_metropole.pdf
- Cartographie des producteurs locaux de Seine-Maritime : <https://www.monpanier76.fr/>

Pêche durable :

- Guide conso du WWF : <https://www.consoguidepoisson.fr/>

Bois et produits dérivés du bois :

Certifications relatives à la gestion durable des forêts :

- FSC : <https://fr.fsc.org/fr-fr/marques-et-distributeurs/fsc-un-outil-rse>
- PEFC : <https://www.pefc-france.org/la-gestion-durable-des-forets/>

Produits de nettoyage et d'entretien :

- Catalogue des produits Ecolabel européen : <https://www.ecolabel.be/fr/generalites/quels-produits-et-services>
- Nature et progrès : <https://natureetprogres.org/?Accueil>
- EcoCert : <https://www.ecocert.com/fr/certification/produits-de-nettoyage-ecologiques-ecodetergents>

Transports durables :

- Réseau de transports en commun du Havre – Réseau LIA : <https://www.transports-lia.fr/>
- Service de location libre-service de vélos et trottinettes VOI : <https://www.voi.com/fr/comment-utiliser-voi>
- Ligne de train Paris-Le Havre : <https://www.sncf-connect.com/train/trajet/paris/le-havre>

Logistique :

- Carte des bornes de charge sur Le Havre Seine Métropole : <https://ubitricity.com/fr/conducteur/le-havre/>

Cadre national et mondial de notre démarche :

- Loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire (AGEC) : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>
- Objectifs du développement durable de l'ONU : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>





LE HAVRE
NORMANDIE



leHavre

RÉGION
NORMANDIE

MARTINIQUE